



CNLA

BP : 665 Tel : 0022245244855

www.cnla.mr

Avis de sélection de prestataire

Objet : Construction abri parking et réhabilitation des parkings existants.

Dans le cadre de son plan d'activité de l'année 2017, le Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) envisage :

- Construction d'un abri en zinc pour la réparation des véhicules avec les dimensions de 6x8m et une hauteur de 4m. les caractéristiques techniques de cet abri devrait être similaires à celles des abris véhicules existent au Centre ;
- Réhabilitation des parkings existants notamment au niveau des poteaux fragilisés par la remontée de la rouie au niveau du sol.

A cet effet, les sociétés et/ou fournisseurs compétents en la matière sont conviés à bien nous faire parvenir leurs offres technique et financière relatives à cette prestation. Une visite de lieu serait nécessaire pour apprécier le volume du travail demandé.

Ces offres doivent répondre aux exigences suivantes :

- Déposé, sous pli fermé et cacheté, à la Direction générale du CNLA ;
- Comporter le numéro NIF et le numéro du compte bancaire ;
- Ces devis doivent être en TTC ;
- La remise des offres est fixée la date du 22/05/2017 à 15 TU, date au-delà de laquelle aucune offre n'est recevable ;

L'évaluation des offres sera réalisée sur une grille de notification qui prend en compte les spécifications techniques et le prix global de cette prestation. Ces prix proposés seront fermes et non révisables. Ainsi les délais de livraison et la finalisation des travaux ne devront pas dépassées 15 jours comptés à partir de la notification du marché par l'élaboration d'un bon de commande.



15 MAI 2017